

Commission Environnement et Développement Durable du CNIS du 3 avril 2019

Enquêtes :

- **Transparence des prix du gaz et de l'électricité (semestrielle)**
- **Enquête Annuelle sur les Réseaux de Chaleur et de Froid**
- **Enquête Annuelle sur la Production d'Électricité**



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Enquête semestrielle « transparence des prix du gaz et de l'électricité » (1/2)

▪ Objectifs de l'enquête

- Collecter des prix du gaz naturel et de l'électricité, par tranche de consommation, facturés aux clients résidentiels et non résidentiels pour la consommation finale
- En réponse à un règlement européen afin de comparer, entre pays européens et dans le temps, les prix du gaz et de l'électricité dans le contexte de l'ouverture des marchés à la concurrence

▪ Champ de l'enquête

- Le champ concerne les principaux fournisseurs de gaz et d'électricité (ainsi que les transporteurs et distributeurs dans le cas de l'électricité)

▪ Base de sondage

- Elle repose sur une sélection de fournisseurs à partir des listes communiquées semestriellement par la Commission de régulation de l'énergie
- On interroge les fournisseurs représentant les parts de marché les plus importantes jusqu'à atteindre le seuil de 95 % du marché
- Cette liste reste assez stable d'une année sur l'autre : Les fournisseurs historiques (EDF pour l'électricité et ENGIE pour le gaz) conservent une part importante du marché, surtout chez les ménages

Enquête semestrielle « transparence des prix du gaz et de l'électricité » (2/2)

- **Evolution du questionnaire depuis le dernier label obtenu**
 - Accessible en ligne
 - En plus des prix moyens hors toutes taxes HTT, hors TVA (HTVA), toutes taxes comprises (TTC), pour le semestre, on a rajouté à partir de la collecte 2017 en annuel:
 - les coûts liés à la fourniture de l'énergie, les coûts du réseau avec les parts de transport et de distribution
 - Et le détail du montant des taxes
- **Utilisateurs et diffusion**
 - Eurostat est le premier utilisateur, en vue de sa publication sur la comparaison des prix européens de l'énergie.
 - Le SDES utilise et diffuse l'enquête pour l'établissement du bilan énergétique annuel de la France, pour consolider les comptes de l'énergie et pour ses publications annuelles sur le prix du gaz et de l'électricité.

Enquête Annuelle sur les Réseaux de Chaleur et de Froid (EARCF) (1/2)

▪ Objectifs de l'enquête

- Panorama des réseaux de chaleur et de froid, sur un plan technique (puissance, bouquet énergétique, émissions de CO2) et monétaire (tarifs appliqués, recettes)
- Primordiale pour le bilan de l'Énergie et les exigences internationales auprès d'Eurostat et l'AIE

▪ Champ de l'enquête

- Le champ couvre l'ensemble des réseaux de chaleur et de froid en métropole (réseau technique livrant sa chaleur ou son froid à un ou plusieurs abonnés)
- L'ensemble des réseaux connus est interrogé (820 réseaux recensés fin 2017).

▪ Utilisateurs et diffusion

- Eurostat et l'AIE via les questionnaires internationaux.
- DGEC, SNCU, ADEME et nombreux autres syndicats professionnels et associations



Enquête Annuelle sur les Réseaux de Chaleur et de Froid (EARCF) (2/2)

■ Contexte du renouvellement

- Enquête existant depuis 1984, maîtrise d'œuvre assurée par le SNCU, assisté d'Amorce
- Une amélioration continue de la couverture et du taux de réponse (92 % en 2018)
- Des évolutions réglementaires, notamment pour alimenter les données d'énergie mises à disposition du public dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte
- Peu d'évolution du questionnaire depuis le dernier label
- Mais des améliorations opérationnelles pour faciliter la collecte et la réponse
- Pas de bouleversement de l'enquête envisagé à l'occasion du renouvellement



Enquête Annuelle sur la Production d'Electricité (EAPE) (1/2)

▪ Objectifs de l'enquête

- Mesurer la quantité d'électricité produite (et la part autoconsommée) par l'ensemble des installations de production d'électricité en France et en connaître les caractéristiques.
- Primordiale pour le bilan de l'Énergie et les exigences internationales auprès d'Eurostat et l'AIE

▪ Champ de l'enquête

- L'enquête s'adresse à l'ensemble des producteurs d'électricité (établissements et particuliers) en France, que cette activité soit principale ou non. Seule la filière photovoltaïque n'est pas interrogée car les données sont collectées via une source administrative.
- L'enquête est exhaustive, et couvre tout le territoire français depuis 2014. En 2018, environ 6000 installations sont concernées.

▪ Utilisateurs et diffusion

- Eurostat et l'AIE via les questionnaires internationaux.
- La DGEC pour le suivi des programmations pluriannuelles de l'énergie



Enquête Annuelle sur la Production d'Electricité (EAPE) (2/2)

▪ Contexte du renouvellement

- Enquête existant depuis 2000.
- Une amélioration de la couverture grâce à l'utilisation de nouvelles sources externes, et du taux de réponse (notamment depuis la dématérialisation)
- Enquête entièrement réalisée sur internet depuis 2016
- Peu d'évolution du questionnaire depuis le dernier label, mais l'ergonomie, le remplissage et les contrôles ont été améliorés
- Mais de nombreux changements envisagés pour le futur, grâce aux nouvelles sources de données :
 - Registre des installations de production d'électricité, géré par RTE, et mis en place dans le cadre de l'article 179 de la LTECV : celui devrait permettre de fortement simplifier le questionnaire pour les filières non thermiques.
 - Collecte annuelle de la CRE (dans le cadre d'un audit des coûts) sur l'ensemble des producteurs de plus de 100kW : ces données pourraient également permettre d'alléger le questionnaire, voire de ne plus interroger certains établissements.
 - L'ensemble de ces nouvelles sources permettront également d'améliorer le redressement des données et d'améliorer la qualité de celles-ci.

FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE